

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 8 septembre 2025 à 19h00**

Etaient présents : ARNOUITS J.P – DEKEISTER C – DELFORGE M – DEWYNTER K – DRIEUX D – EVRARD P – LUCHET S – PACCOU N – PACCOU V –SAMYN M – VERHILLE H

Absents excusés : BECK B – LEVISSE P – RYCKOORT J – SONNEVILLE V

ORDRE DU JOUR

- Secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Service ADS
- PLH
- Centre de gestion
- Territoire d'Energie
- Recensement population
- Béguinage
- Point Dépenses/Recettes
- Centre de loisirs/Accueil du mercredi
- Retour des commissions
- Divers

- **Secrétaire de séance**

Monsieur Philippe EVRARD est élu secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 00, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil.

Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- **Service ADS**

Monsieur le Maire précise que la commune adhère au service Autorisation du Droit des Sols (autorisations d'urbanisme) de la CCHF.

Les membres du conseil municipal souhaitent maintenir cette adhésion et autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour la période 2025/2030.

- **PLH**

Le 1^{er} arrêt de projet a été prononcé le 09/07/2025.

La commune est appelée à délibérer pour son territoire.

Monsieur le Maire présente la fiche de Lederzeele.

Dix emplacements sont constructibles pour un total de 38 logements.

Le 2^{ème} arrêt de projet sera proposé au conseil communautaire du 14/10/2025.

Les membres du conseil municipal approuvent cette proposition.

- **Centre de gestion**

Le centre de gestion a reçu une demande d'adhésion de la part du syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe.

L'ensemble du conseil municipal émet un avis favorable à cette adhésion.

- **Territoire d'Energie**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'activités 2024 du Territoire d'Energie Flandre.

- **Recensement population**

Le recensement de la population aura lieu du 15/01/2026 au 14/02/2026.

Pour notre commune, les agents recenseurs seront Madame Sabine LEURS et Madame Sylvette LOONIS.

Le conseil municipal décide de rémunérer les agents recenseurs par heures complémentaires.

- **Béguinage**

Pour rappel, le béguinage se nommera « le clos des aubépines ».

Les membres du conseil municipal décident d'attribuer les numéros de 1 à 10 pour les logements.

- **Point Dépenses/Recettes**

Au 31 août 2025, les dépenses de fonctionnement représentent 49 % du budget primitif 2025.

Les recettes de fonctionnement représentent 45 %.

Les dépenses d'investissement représentent 66 %.

Les recettes d'investissement représentent 76 %.

- **Centre de loisirs/Accueil du mercredi**

Le centre de loisirs a eu lieu du 28 juillet au 22 août.

La 1^{ère} semaine, 53 enfants étaient inscrits.

La 2^{ème} semaine, 79 enfants étaient inscrits.

La 3^{ème} semaine, 76 enfants étaient inscrits.

La 4^{ème} semaine, 65 enfants étaient inscrits.

Nous recherchons déjà un(e) directeur/trice pour l'année prochaine.

L'accueil du mercredi a repris avec la même organisation que l'an dernier.

Un appel est lancé aux bénévoles pour intervenir un mercredi.

- **Retour des commissions**

Voirie : la réfection du parking de la salle polyvalente sera réalisée en octobre.

La CCHF demande les travaux à réaliser pour 2026. Les membres du conseil municipal proposent le chemin du long champs Nord.

Ecole : le dernier conseil d'école a eu lieu le 7 juin.

Effectif pour la rentrée : 4 TPS, 6 PS, 10 MS, 12 GS, 5 CP, 11 CE1, 10 CE2, 10 CM1, 11 CM2.

Travaux à prévoir : changer le différentiel pour l'armoire informatique, aménager le box de l'espace des associations (réalisé), faire intervenir un informaticien pour certains ordinateurs (réalisé).

Eclairage public : l'ensemble de l'éclairage public de la commune est passé en LED.

Les travaux sont garantis un an par CITEOS puis pendant 6 ans via la SNEF.

Fêtes et cérémonies :

Concours maisons fleuries : le jury a transmis le classement du concours des maisons fleuries. La commission propose l'attribution de bons d'achats aux lauréats (comme les années précédentes).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la décision de la commission et accepte le montant des bons d'achats attribués aux lauréats.

Les élus ont validé la remise d'un sécateur aux candidats présents à la cérémonie, en lieu et place du lot de bulbes offert les années précédentes.

Banquet des aînés : une réunion de la commission des fêtes et cérémonies aura lieu pour l'organisation le 30/09 à 19h00 (les invitations seront envoyées le 15 septembre pour une réponse au plus tard le 26/09).

Rando des mottes : 1 238 participants ont participé à cette édition 2025 (846 marcheurs, 102 cyclistes, 259 VTTistes et 31 cyclomotoristes), soit un bénéfice de 5 898.20 €.

Nettoyons la nature : aura lieu le 27 septembre de 9h00 à 11h00, à la salle polyvalente.

Lavage des voitures : il ne peut pas avoir lieu car la région est en vigilance sécheresse.

- **Divers**

Plan de circulation : le dossier a reçu un avis favorable de l'ADEME pour le financement, l'appel d'offres est en cours et le coup d'envoi de l'étude devrait être donné courant octobre.

Une personne âgée (n'habitant pas la commune) a demandé pour nettoyer une tombe, n'étant plus apte à effectuer elle-même l'entretien. Les membres du conseil municipal proposent de l'orienter vers une entreprise ou un auto-entrepreneur susceptible de réaliser ce travail.

Le bin-walk est utilisé dans le cimetière afin de limiter les mauvaises herbes.

Un dernier tour de table est réalisé :

Les travaux du logement communal vont démarrer le 28 septembre, le département subventionne les travaux à hauteur de 50%.

Les cadenas du dépôt de déchets verts seront ré-installés cette semaine, munis d'une chaîne pour en interdire le vol.

Le chauffe-eau du club-house et de l'atelier d'Isabelle ne fonctionne plus. Les membres du conseil municipal décident d'en acheter un nouveau, d'une plus petite contenance (40l). Celui-ci sera installé par le club de football.

Monsieur PACCOU Vincent a eu de nouveau une demande d'un habitant pour le curage des fossés car un pont de champ est bouché et risque de s'effondrer.

Monsieur Jean-Paul ARNOUTS informe le conseil municipal que le broyage des haies sera réalisé par Flandres Artois de Bruay-la-Buissière, entreprise retenue par la CCHF à l'issue d'un appel d'offres.

La séance est clôturée à 21h35.

Prochaines réunions :

Adjoints :	jeudi 02/10/2025 à 18h00
CM :	lundi 13/10/2025 à 19h00
CCAS :	lundi 17/11/2025 à 18h00